

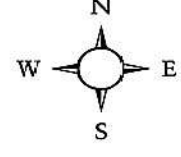
PLAN DE ZONAGE

Approuvé le :	Mis en révision le :	Arrêté le :	Approuvé le :
22/03/04	08/11/2000	12/07/2005	29/06/06

URBANISME • PAYSAGE • ENVIRONNEMENT

CS 40 200 Fiers-en-Escrebieux
59503 DOUAI Cedex
Tél. 03 62 07 80 00 - Fax. 03 62 07 80 01

Echelle : 1/5000ème



LEGENDE

	Limite communale
	Limite de zonage
	Limite de secteur
	Emplacement réservé
	Plantations à réaliser
	Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L123-3-1 du Code de l'Urbanisme
	Emprise et numéro des terrils
	Construction n'apparaissant pas au cadastre

La déviation Béthune La Bassée est indiquée à titre d'information sans portée juridique (projet 2013).

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE

VE2	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 2AUa
VE3	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 2AUa
VE4	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa1
VE5	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa1
VE6	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa(Lb4)
VE7	Pour la réalisation d'une caserne de pompiers
VE8	Pour l'élargissement de voirie
VE9	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa1

